

MAÎTRISE EN SCIENCES EXPÉRIMENTALES DE LA SANTÉ

VERSION POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INSCRITS AVANT L'ÉTÉ 2022

Code	Titre	Grade	Crédits
3825	MAÎTRISE EN SCIENCES EXPÉRIMENTALES DE LA SANTÉ	Maître ès sciences, M. Sc	Quarante-cinq
2326	Concentration en pharmacologie et toxicologie expérimentales		

OBJECTIFS

Ce programme d'études a comme objectif d'initier l'étudiant à la recherche fondamentale. En favorisant des approches moléculaire ou cellulaire, l'étudiant sera amené à réaliser des travaux de recherche sur une thématique de son laboratoire d'accueil, notamment dans les domaines de la toxicologie et pharmacologie expérimentale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Dans le cadre de son programme, l'étudiant devra acquérir des compétences techniques en laboratoire en lien avec la toxicologie et/ou la pharmacologie. Il sera amené à rédiger un mémoire dans lequel il présentera et analysera ses résultats avec un esprit critique. Les connaissances acquises prépareront l'étudiant au marché du travail ou à poursuivre ses études au doctorat. Ce programme offre la possibilité de poursuivre au doctorat en biologie par un passage accéléré sans dépôt de mémoire.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, en biochimie, biologie, chimie ou microbiologie ou dans tout autre discipline ou domaine pertinents; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. De plus, il doit y avoir adéquation entre la formation antérieure du candidat et celle requise pour entreprendre des études dans le programme d'enseignement visé.

Le candidat doit démontrer que ses orientations de recherche sont conformes aux objectifs des programmes de recherche qui supportent le programme d'enseignement visé.

Le candidat doit posséder un dossier académique avec des résultats scolaires d'au moins 3,0 (sur 4,3) ou l'équivalent. Un étudiant ayant obtenu une moyenne inférieure à 3,0 (sur 4,3) peut être considéré pour l'admission au programme sur une base exceptionnelle.

Le candidat doit avoir choisi un directeur de recherche et obtenu l'acceptation motivée de celui-ci.

Tout candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française parlée et écrite.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES

Temps complet : 2 ans

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PARTICULIER

L'étudiant au profil avec mémoire est tenu de se consacrer à plein temps à son programme d'études durant les quatre trimestres consécutifs à sa première inscription.

LISTE DES ACTIVITÉS

La maîtrise en sciences expérimentales de la santé comporte 45 crédits, dont 33 pour le mémoire et 12 pour les cours.

ACTIVITÉS OBLIGATOIRES : TRONC COMMUN (8 CR.)

SES 9800 PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE POURSUIVI DANS LE CADRE DE LA MAÎTRISE (1 CR.)

Cette activité est une initiation à la recherche en donnant les bases de la recherche de la littérature, de la gestion d'une librairie de références, de la préparation de protocole expérimental et la planification des expériences.

De plus, le cours inclut une formation sur les présentations scientifiques sous la forme d'un exposé oral et la préparation d'une affiche. L'étudiant sera appelé à présenter son projet de recherche à la fin du cours. Le cours est évalué sur la base de succès-échec.

SES 9802 PRINCIPES EN TOXICOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (3 CR.)

Cette activité est offerte sous la forme de cours magistraux et permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances en toxicologie,

des principes fondamentaux à leurs applications en pharmacologie et toxicologie de l'environnement. Seront abordées, les notions de toxicocinétique (absorption, distribution, élimination, biotransformation et modélisation), toxicodynamique et les outils d'épidémiologie et d'analyse du risque.

Les applications seront centrées sur les expertises de recherche de l'INRS en toxicologie environnementale (cancérologie, neurotoxicologie, immunotoxicologie, nanotoxicologie et en toxicologie de la reproduction et de développement).

SES 9900 SÉMINAIRE DE RECHERCHE SUR LES TRAVAUX DE MAÎTRISE (1 CR.)

Cette activité permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'effectuer une présentation orale de 35 minutes sur les résultats de son projet de maîtrise suivie d'une période de questions. Le cours sert aussi d'évaluation si l'étudiante ou l'étudiant veut faire un passage accéléré au doctorat.

Dans ce dernier cas, un comité formé du professeur dirigeant les travaux de l'étudiant, d'un professeur du programme de maîtrise et d'un membre du programme de doctorat sera responsable d'évaluer la capacité du candidat à poursuivre au doctorat.

Le cours est évalué sur la base de succès-échec.

SES 9830 COURS DANS LES MATIÈRES SPÉCIALISÉES (3 CR.)

Cours donné sous la forme de Journal Club sur des sujets orientés ou non dans les options de recherche de l'étudiant.

L'étudiante ou l'étudiant aura à présenter trois articles scientifiques de qualités. Le ou les professeurs responsables du cours imposeront deux articles, l'un hors du domaine de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant et l'un près sa thématique de recherche. L'étudiante ou l'étudiant sera responsable du choix du troisième article.

L'évaluation portera sur les présentations, le progrès réalisé durant le cours et sur la participation aux discussions.

MÉMOIRE

MÉMOIRE (33 CRÉDITS)

Chaque étudiante et étudiant est tenu de rédiger un mémoire qui démontre son aptitude à mener à bien une recherche scientifique.

ACTIVITÉS OPTIONNELLES (4 CR.)

SES 9910 SYSTÈME NERVEUX : ASPECTS TOXICO-PHARMACOLOGIQUES (2 CR.)

Ce cours est offert sous la forme de lectures dirigées. Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les notions de physiologie, d'anatomie et de biologie cellulaire et moléculaire nécessaires pour comprendre l'action des xénobiotiques sur le système nerveux.

SES 9911 SYSTÈME IMMUNITAIRE : ASPECTS TOXICO-PHARMACOLOGIQUES (2 CR.)

Ce cours est offert sous la forme de lectures dirigées. Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les notions de physiologie, d'anatomie et de biologie cellulaire et moléculaire nécessaires

pour comprendre l'action des xénobiotiques sur le système immunitaire.

SES 9913 SYSTÈME ENDOCRINIEN ET REPRODUCTEUR : ASPECTS TOXICO-PHARMACOLOGIQUES (2 CR.)

Ce cours est offert sous la forme de lectures dirigées. Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les notions de physiologie, d'anatomie et de biologie cellulaire et moléculaire nécessaires pour comprendre l'action des xénobiotiques sur les systèmes endocrinien et reproducteur.

SES 9914 SYSTÈME CARDIO-PULMONAIRE : ASPECTS TOXICO-PHARMACOLOGIQUES (2 CR.)

Ce cours est offert sous la forme de lectures dirigées. Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les notions de physiologie, d'anatomie et de biologie cellulaire et moléculaire nécessaires pour comprendre l'action des xénobiotiques sur le système cardio-pulmonaire.

SES 9917 PHARMACOCHEMIE (2 CR.)

Ce cours théorique est donné généralement par plusieurs professeurs et professeurs sur des méthodologies de pointe en pharmacologie et chimie médicinale.

Les connaissances acquises dans ce cours se situent à l'interface entre la chimie et la biologie/pharmacologie.

Les objectifs pédagogiques viseront à donner une connaissance de base essentielle en chimie, à apprendre les concepts menant à la validation d'une cible thérapeutique, à explorer différentes avenues (méthodes biophysiques, synthèse de novo, ou valorisation de produits naturels) permettant la conception d'agents thérapeutiques, à aborder les études pharmacologiques menant à la caractérisation de molécules bioactives par des techniques moléculaires et cellulaires. L'aspect de la propriété intellectuelle de molécules bioactives sera également abordé.

SES 9918 MÉTHODOLOGIE DE POINTE EN PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE (2 CR.)

Ce cours théorique est donné généralement par plusieurs professeurs et professeurs sur des méthodologies de pointe en pharmacologie et toxicologie.

Dans le cadre de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant verra les bases théoriques de différente méthodologie ainsi que les limites de leur utilisation. Les facteurs critiques à l'utilisation de ces méthodes seront discutés.

Dans le cadre du cours, des techniques d'imagerie, de biochimie, de protéomique et génomique seront présentées.

CONCENTRATION

CONCENTRATION TOXICOLOGIE ET PHARMACOLOGIE EXPÉRIMENTALE (2326)

Cours obligatoires : Tronc commun (8 crédits), mémoire (33 crédits), un cours optionnel du programme (2 crédits) et un des deux cours suivants (2 crédits) :

SES9917 PHARMACOCHEMIE (2 CR.)

ou

SES9918 MÉTHODOLOGIE DE POINTE EN PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE (2 CR.).